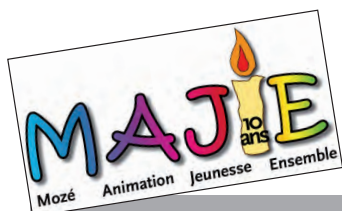


# La Dépêche



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - FÉVRIER 2011 - N° 98

## QUELQUES POINTS DÉBATTUS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER

### 1. VENTE DU BÂTIMENT « EX POSTE » : CAHIER DES CHARGES

*Madame Bomard est sortie de la salle*

Trois conseillers demandent le huis clos. Le conseil municipal décide le huis clos (vote à bulletin secret : favorable 16, abstention 1).

Monsieur le Maire fait un rappel des étapes sur cette affaire :

Validation d'un cahier des charges avec une mise à prix négociable à 200 000 €.

Deux notaires et le service des Domaines ont été consultés. La moyenne des estimations est de 186 000 €.

Le cahier des charges a été modifié par le conseil municipal le 7 décembre 2010 : la cuve à fuel a été exclue de la vente.

Monsieur le maire expose qu'une erreur de surface a été mentionnée dans le cahier des charges : les bureaux du rez de chaussée ont une surface de 63 m<sup>2</sup> au lieu de 84 m<sup>2</sup>. La surface globale est donc de 254 m<sup>2</sup>.

L'acquéreur devra acheter une cuve et faire des travaux, dont un mur anti-feu, s'il souhaite conserver ce mode de chauffage. De plus, la seule partie amian-

tée est la chaufferie ; les tuyaux entre la cuve et la chaufferie devront être coupés, d'où des frais complémentaires.

Trois personnes se sont manifestées pour l'achat. Seul M. Bomard a effectué une offre .

La dernière proposition de M. Bomard est de 175 000 €, la moyenne des estimations est de 186 000 €. Sachant que l'acquéreur aura quelques travaux à faire, est ce que cela justifie 10 000 € d'écart ?

Réflexions lors du débat :

Est-ce que la publicité de 15 jours dans les journaux a été trop courte ?

Est-ce brader la vente du bâtiment en acceptant une offre à 175 000 € ?

Si la vente est réalisée cette année, la commune n'aura pas à faire appel à l'emprunt pour effectuer ses investissements.

Il n'y a jamais eu une réflexion sur un autre usage du bâtiment par la commune après travaux de réhabilitation, dont l'accès aux associations.

La commune pourrait effectivement rénover et louer, mais le retour sur investissement ne sera que dans 15 ans. Aujourd'hui

pas de besoin impérieux.

Les associations pourront accéder à la nouvelle salle polyvalente.

Préférence pour la formule vente et travaux que la réhabilitation par la commune et pour quelle utilisation ?

Le presbytère sera repris à court ou moyen terme pour un usage communal et ce local est plus grand.

Le bâtiment ex-poste n'est pas adapté aux associations, préférence pour le raser ou le vendre. Peut-on revenir sur la vente ?

La commune s'est donné peu de temps pour voir des acquéreurs.

L'exclusion de la cuve engendre une moins value sur l'estimation, de quel ordre ?

La commune a reçu une seule offre. Il faudrait relancer la consultation pour avoir plusieurs offres.

M. Bomard est pressé d'acheter et va partir ailleurs. La commune prend un risque de ne pas trouver d'autre acquéreur.

Refaire une publicité, la période d'hiver n'est pas propice à la vente. De plus, la commune n'est pas un négociateur immobilier, il convient de passer par

### Mairie

7, rue du 22 juillet 1793  
49610 MOZÉ SUR LOUET

Tél. : 02.41.45.31.66

[www.mozesurlouet.fr](http://www.mozesurlouet.fr)

Ouvert tous les matins de 9 h à 12 h

Directeur de la publication :  
Gérard DOLBOIS

Commission Communication  
Responsable :  
Marie BOMARD

Membres :  
Claire BAROTTE  
Luc BRIAND

Florence DUFETEL  
Georges GAUTIER  
Michel MORIN

un spécialiste.

Aujourd'hui, la commune a refusé de vendre de petites « choses » à un élu ou un agent, ici, il s'agit du conjoint d'une conseillère municipale et d'un bien important.

A la question « acceptez-vous la vente du bien à 175 000 € ? », le conseil municipal s'est prononcé ainsi par vote à bulletin secret : favorable : 6 - défavorable : 10 - abstention : 1.

A la question « souhaitez-vous passer par une agence immobilière ? », le conseil municipal s'est prononcé majoritairement favorable (non : 1 - abstention : 0)

Le conseil municipal conclut sur :

- Le refus de la vente à 175 000 €
- Possibilité de proposer une offre à M. BOMARD de 190 000 €, non négociable.
- Le recours à une agence immobilière, sans exclusivité.

## 2. CONVENTION ATESAT

Le Conseil Municipal :

- sollicite la DDT de Maine-et-Loire pour assurer une mission d'assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT) à compter du

1<sup>er</sup> janvier 2011. Cette mission recouvre les domaines de l'aménagement, de l'habitat et de la voirie.

- autorise le maire à signer la convention d'ATESAT et à prendre toute décision concernant son exécution ou son règlement.

Le coût est de 446,63 € par an.

## 3. MODIFICATION CIRCUIT PÉDESTRE AU PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE DE RANDONNÉE

Une partie du circuit ayant été goudronnée, les normes du Conseil Général ne sont plus respectées. C'est pourquoi, il est proposé de modifier le tracé par la création d'un chemin sur le terrain communal du Pin à la Saulerie.

## 4. ACCUEIL DE LOISIRS : RÉGLEMENTATION

A ce jour, deux règlements intérieurs existent : un pour la Plage, un pour Vacances Loisirs.

A compter de 2011, un règlement de fonctionnement commun est mis en place pour 3 groupes : 6/10-10/13-et 13/16.

Le Conseil Municipal donne son accord.

## QUESTIONS DIVERSES

Emprunt de 125 000 € contracté auprès de la Caisse d'Epargne : le taux effectif est ramené à 3,09 % ; le déblocage des fonds étant en janvier.

### Mutualisation

Il s'agit d'une étude menée par la Communauté de Communes des Coteaux du Layon, en vue de rechercher ce qui peut être mis en commun sur différents pôles. Un diagnostic a été établi et des pistes proposées aux élus.

M. Barré, conseiller municipal, cesse d'exercer les fonctions liées à sa délégation en matière de voirie, pour des raisons professionnelles, tout en restant membre de la commission. M. Dolbois assurera ces tâches.

### Intercommunalité

Dans le cadre de la loi sur la territorialité, les intercommunalités doivent avoir une taille suffisante et une continuité territoriale. Des entités voisines étant concernées, des entretiens ont déjà été sollicités et eu lieu avec monsieur le maire, sous le motif de cohérence du territoire.

Affaire à suivre.

## VOTRE MAIRIE VOUS INFORME...

### BIBLIOTHÈQUE

Pour commencer cette nouvelle année nous vous proposons une exposition sur les dinosaures en janvier-février, avec un dino-quizz. Chaque mois un quiz sur les dinosaures est proposé aux enfants âgés de 7 à 12 ans, un tirage au sort parmi les bonnes réponses récompensera 3 enfants avec un livre sur les dinosaures. En février un super tirage au sort regroupant toutes les bonnes réponses aux 2 quiz, récompensera un enfant avec une figurine de dinosaure.

Pour les plus jeunes, nous proposons de participer via l'art : « dessine et colorie ton dinosaure et vient l'exposer à la bibliothèque. »

### CARNAVAL COMMUNAL

Le 2 avril prochain aura lieu à Mozé le premier carnaval communal réunissant tous les enfants, les parents et les habitants de Mozé. Nous souhaitons que cette journée soit un moment de convivialité et de fête pour tous. Le défilé nous conduira du square de la Paix jusqu'à la salle

du Coteau, en passant par la Résidence des Jonchères, la mairie, le centre commercial de la Fontaine et l'étang des Ganaudières où sera installé le bûcher de Monsieur Carnaval.

Si vous souhaitez participer à la décoration du village, rejoignez-nous le samedi matin pour des « ateliers déco » à partir de 9h30 aux anciens ateliers municipaux (à côté de la salle des sports).

Renseignements  
Florence Dufétel  
02 41 66 28 96

**ANIMATION ENFANCE - JEUNESSE**



En 2001, Gérard Dolbois, nouvellement élu comme Maire de Mozé sur Louet, suivi par son conseil municipal a mis une priorité sur la jeunesse.

Depuis 10 ans, les habitants, les familles, les enseignants, les associations, les professionnels et la municipalité œuvrent au service de la jeunesse.

Pour marquer cette décennie de partage, entre les générations, tous ces acteurs réunis vous proposent 3 temps forts dans l'année :

- Un carnaval ouvert à tous les Mozéens le 2 avril,
- La fabrication d'une fresque intergénérationnelle,
- Une fête au cours de l'été.

C'est avec plaisir que nous nous retrouverons lors de ces rendez-vous.

*Création d'une fresque en Mosaïque, peinture et création de formes en ciment blanc avec Marie DUCORNETZ, plasticienne*

Marie va venir sur la commune pour initier les enfants, adolescents, habitants, parents, retraités... à la mosaïque et la poterie pour construire une œuvre collective, intergénérationnelle sur le mur de la cour de l'accueil périscolaire et restaurant scolaire.

Nous allons élaborer la fresque à la manière de Niki de St Phalle. (Peintre et sculpteur contemporain née en 1930). Quelques-unes de ses sculptures monumentales sont en exposition au musée des Beaux-Arts d'Angers.

Les dates à retenir pour tous les habitants :

- Mardi 1<sup>er</sup> mars de 10h-17h et de 18h30 à 20h30 : Fabrication de la maquette, plan, rassemblement des matières récupérées.
- Les 26, 27, 28, 29 avril de 10h à 19h : réalisation de la fresque, ateliers poterie et mosaïque pour tous (un planning va être réalisé ultérieurement en fonction de vos réponses)
- Début Juillet (si nécessaire) : Atelier finition, peinture et scellement des formes et des mosaïques sur le mur.
- Vendredi 8 Juillet : inauguration de la fresque

Récupération par tous les habitants :

- carrelages, miroirs,
- éléments naturels : bois, galets, gravillons, végétaux, vigne et toutes vos idées...
- vieux pinceaux, vieilles spatules, vieilles bâches...

Merci de déposer vos matériaux dans les containers prévus au bar de la salle des sports le vendredi de 16h30 à 20h00 ou joindre Virginie au 06.87.79.25.33 pour les plus gros matériaux.

*Tous les Mozéens qui le souhaitent sont invités à nous rejoindre pour participer à la fabrication de cette oeuvre collective. Si vous êtes intéressés, merci de remplir le coupon ci-dessous.*

Coupon à remettre dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 10 février 2011

Nom prénom : ..... tél. : ..... adresse mail : .....

Je suis intéressé(e) pour participer à la réalisation de la maquette le mardi 1<sup>er</sup> Mars

Vos disponibilités approximatives : .....

Je suis intéressé(e) pour participer à la réalisation de la fresque (du 26 au 29 avril)

Vos disponibilités approximatives : .....

Je suis intéressé(e) pour aider à la récupération de matières premières

Nous vous recontactons ultérieurement pour avancer sur le projet. Merci d'avance

## VOTRE MAIRIE VOUS INFORME...

### ANIMATION ENFANCE - JEUNESSE

*Premier Pas Pongiste  
vendredi 18 février 2011*

L'association de Tennis de table en collaboration avec le service animation de la mairie de Mozé sur Louet, organise un tournoi, dans le but de faire découvrir l'activité tennis de table aux enfants de CM1 et CM2 des écoles de Beaulieu, Denée, Mozé sur Louet, Soulaines sur Aubance. En parallèle, des animations sportives seront proposées aux enfants par les éducateurs sportifs de la commune de Mozé sur Louet.

Horaires : 17h00 à 20h00 (accueil dès 16h30 dans les écoles de Mozé sur Louet par les éducateurs sportifs municipaux).

Lieu : salle des sports de Mozé sur Louet rue des Ganaudières.

*Animations des vacances : changement à noter à partir des vacances de février 2011*

De plus en plus de jeunes de 11 à 16 ans continuent à participer aux activités des vacances. A partir de février 2011, les animateurs vont proposer 3 plannings d'activités (un premier planning pour les 6-10 ans, un deuxième

pour les 10-13 ans et un troisième pour les 13-16 ans). Cette nouvelle organisation permet de répondre aux besoins de chaque tranche d'âge. Nous laissons la liberté aux jeunes de 10 et 13 ans de s'inscrire au planning qui leur convient.

Dates des prochaines animations des vacances :

Vacances d'hiver : du 28 février au 4 mars 2011

Vacances de printemps : du 26 au 29 avril 2011

Vacances d'été : du 4 juillet au 5 août 2011.

### NOUVELLE OPÉRATION « COMPOSTAGE DOMESTIQUE » EN 2011

Le SMITOM Sud Saumurois organise en 2011 une nouvelle opération « Compostage Domestique ». Un composteur d'environ 600 litres sera mis à disposition des habitants volontaires, dans la limite d'un composteur par foyer (toutes opérations confondues). La participation demandée est fixée à 20 €.

Il est indispensable de réserver le composteur, avant le 11 mars 2011, auprès des services du SMITOM, en complétant de bulletin de réservation disponible sur demande ou sur le site internet à compter de janvier 2011.

Le compostage en bref...

*(extrait du guide du compostage du SMITOM)*

Le compostage est une technique traditionnelle qui permet de recycler les déchets naturellement dégradables. Il est ainsi possible de réduire de 30% le volume des déchets actuellement déposés à la collecte.

Après quelques mois, les micro-organismes et la faune présents dans le sol ont assimilé et transformé les déchets en compost.

Le compost est un amendement organique qui améliore la qualité et la structure du sol. Il peut être utilisé pour le jardinage, le rempotage de plantes d'intérieur ...

Le composteur doit être installé à même la terre. Les premières couches de déchets doivent être mélangées une fois par mois (pour apporter de l'oxygène aux organismes dégradant les déchets et éviter les mauvaises odeurs) et l'humidité doit être contrôlée de temps en temps.

#### Contacts :

SMITOM Sud-Saumurois

ZI La Saulaie

49 700 Doué la Fontaine

Tél : 02.41.59.61.73

Fax : 02.41.50.29.54.

[www.smitom-sudsaumurois.com](http://www.smitom-sudsaumurois.com)

[contact@smitom-sudsaumurois.com](mailto:contact@smitom-sudsaumurois.com)

### Associations !

**Pensez à adresser vos articles à la mairie  
avant le 10 février pour une parution dans la Dépêche de mars**

**... et n'oubliez pas le site internet**

**[www.mozesurlouet.fr](http://www.mozesurlouet.fr)**

## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

### COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes organise le 16 avril 2011 salle du Coteau une soirée comique.



Nous avons invité Auguste BERDANCIER. Un grand moment de rire et d'émotion avec un vrai comique populaire sarthois auteur et compositeur, vous vivrez 1 h 30 de spectacle de qualité.

Quelques références :

Tournée avec Patrick Sébastien, Bobino avec Phillipe Bouvard, Yacapa avec Pascal Bruner, il débute à La classe avec Fabrice.

Tarif adultes : 12 €  
enfants : 6 €



### MUSICALEMENT VÔTRE

Pour tous les amoureux des années 80 et 90, Musicalement Vôtre vous organise une soirée d'exception, ambiance fluo, vidéo des années 80, ambiance très cool et conviviale.

Vous venez en petit groupe avec un plat prêt à manger (ex pizza, tarte, quiche) on vous met les tables, on vous offre l'apéritif, le vin et le café, tout ça pour 5 € l'entrée.

Cela ce passera le samedi 19 mars à 20 h, salle de l'aubance (derrière la mairie).

Réservation obligatoire avant le 12 mars (places limitées)  
Renseignement et réservation au  
02 41 79 83 07 et 06 63 72 33 28 et  
humeausteph@wanadoo.fr

### LES CYRANOS DE L'AUBANCE

Cette année Les Cyranos de l'Aubance rentrent dans les ordres avec une pièce d'Eric Beauvillain intitulée « Ainsi soient-elles ? » Une comédie ayant pour protagonistes cinq sœurs qui devront faire preuve d'imagination pour éviter la destruction de leur couvent au profit d'un centre commercial et Dieu seul sait jusqu'où elles devront aller !

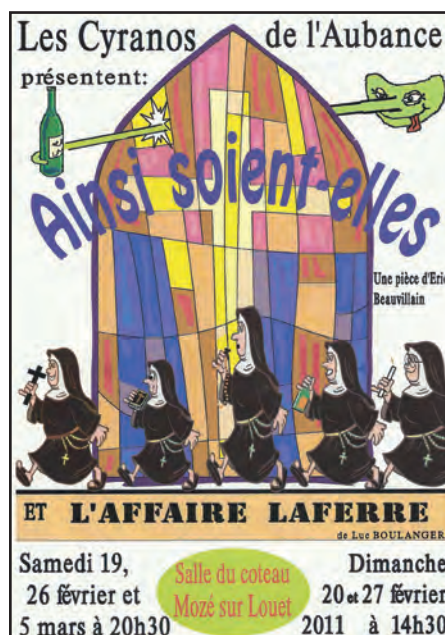
La soirée commencera par une pièce canadienne de Luc Boulanger, interprétée par les jeunes de la troupe, « L'affaire Laferre ». La fiction et la réalité se juxtaposent pour la mise en scène de cette œuvre.

Les Cyranos de l'Aubance vous attendent nombreux aux séances :

- 19, 26 février et 5 mars à 20h30
- 20 et 27 février à 14h30

A la salle du Coteau.

Tarifs Adultes : 7 €  
Enfants : 3 € (6 à 12 ans)  
Gratuit pour les - de 12 ans.



### SOCIÉTÉ DE PÊCHE

La société de pêche de Mozé sur Louet vous invite à son Assemblée Générale le dimanche 20 février 2011 à 10h30 à la salle du Prieuré

Ordre du jour :

- Rapport moral et financier
- Election de bureau
- Activités 2011 et prévisions.

Société de pêche de Mozé sur Louet  
13 rue du Chardonay  
49630 Mozé sur Louet  
02 41 45 79 88  
06 98 89 11 21

### APE ECOLE LE PETIT PRINCE

L'Association des Parents d'élèves organise son traditionnel loto le dimanche 30 janvier à 14h30 à la salle du Coteau.

A gagner :

Ordinateur de salon, Xbox 360 kinect, yaourtière, fontaine à chocolat, wok + fondue, patinette 3 roues, maxi peluche...

Des entrées : mini croisière sur l'Hirondelle, Futuroscope, Puy du fou, Glisséo, domaine de l'étang, Planète sauvage, zoo, bowling, journée de la rose, ONPL...

Vente de crêpes, boissons chaudes et froides.

Contact :  
Cordier Marianne 02.41.45.34.18 ou  
membres de l'association.

### CAP JEUX

La ludothèque itinérante sera présente à Mozé salle du Prieuré, les mercredis après-midi de 15 h à 18 h:

- 9 février
- 2 et 23 mars
- 13 avril

Soirées-jeux à Rablay sur Layon (Club des Anciens), à partir de 20h, le dernier vendredi du mois :

25/02 : jeux coopératifs (pour tous),  
25/03 : jeux du printemps  
Tarif : 1 € par personne (+ 3 ans).

## CA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS

LA MISSION LOCALE LAYON LYS AUBANCE ACCOMPAGNE LES JEUNES DE 16-25 ANS

### Semaine d'information sur l'apprentissage



La Mission Locale Layon Lys Aubance, les PIJ des Coteaux du Layon, de Chalonnes sur Loire et de Vihiers mettent en place une semaine d'information sur l'apprentissage du 21 au 25 février 2011.

A cette occasion, plusieurs temps forts sont proposés :

- Forum : Mercredi 23 février de 10h à 12h30, venez rencontrer les CFA qui vous présenteront leurs formations. Ce sera aussi l'occasion de rencontrer des apprentis et des maîtres d'apprentissage. Pôle Emploi sera aussi présent pour vous conseiller dans vos démarches.

Rendez-vous salle annexe de la mairie à Thouarcé.

- Visites : chaque après-midi, une visite de CFA sera organisée sur différents secteurs d'activité (restauration, logistique, commerce, bâtiment, agriculture).

Inscription et informations auprès de :

Aline FALLEMPIN (PIJ) 02 41 54 06 44

Véronique BOULIER (Mission Locale Layon Lys Aubance)

02 41 56 12 56 / 02 41 54 05 85

La mission locale accueille et conseille les jeunes de 16 à 25 ans (sortis du système scolaire) sur :

- la recherche d'emploi,
- la recherche de contrat d'apprentissage ou de professionnalisation,
- les stages d'orientation ou de réorientation professionnelle,
- la recherche de formation et de financements en fonction des situations
- la vie quotidienne : aide au logement, aide aux déplacements ...

Un suivi se met en place en fonction des rythmes et besoins de chacun. La mission locale est un service public financé par l'Etat et les collectivités, c'est un lieu ouvert et gratuit.

Et la Mission Locale c'est aussi des actions collectives :

- atelier TRE (techniques de recherche d'emploi)
- atelier budget,
- atelier apprentissage
- des bilans de santé organisés avec d'autres partenaires

Contact : Delphine Bossé

Siège de la Mission Locale Layon Lys Aubance

Le Neufbourg à Thouarcé

02 41 54 05 85

Retrouvez toutes les informations de la Mission Locale sur le site [www.missionlocale-layon.org](http://www.missionlocale-layon.org)

### ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le Petit Mozéen de janvier, concernant les horaires du cabinet infirmier de Mmes Calmet et Guédon :

Permanences au cabinet, le matin sans rendez-vous

Du lundi au samedi de 7h00 à 7h30, le soir de 18h30 à 19h00, le samedi de 11h30 à 12h00

Tél : 02.41.45.30.00

Avec toutes nos excuses.

### AGENDA

1 <sup>er</sup> février	Conseil municipal - 20h30 - Mairie
6 février	Tennis de table - Salle des sports
9 février	Ludothèque Cap Jeux - 15h - 18h - Salle du Prieuré
11 février	Cinéma : Les petits mouchoirs - 20h30 - salle du Coteau
11-12-13 février	Stage régional de Junomichi - Salle des sports
18 février	Premier pas pongiste - 17h - Salle des sports
19 et 26 février	Théâtre « Les Cyranos de l'Aubance » - 20h30 - salle du Coteau
20 février	Club de Pêche : assemblée générale - 10h30 - salle du Prieuré
20 février	Tennis de table - Salle des sports
20 et 27 février	Théâtre « Les Cyranos de l'Aubance » - 14h30 - salle du Coteau
25 février	Tournoi de foot en salle pour les 13-18 ans - 19h - salle des sports
28 février - 4 mars	Vacances Loisirs - La plage

